

# CAMP FERMIER

Du 6 au 10 Juillet 2026

5 jours et 4 nuits à « La Ferme du Pichet » à Norroy sur Vair  
pour 16 enfants à partir de 7 ans

## INSCRIPTION VIA LE PORTAIL FAMILLES

1. Mettre à jour la fiche enfant (Renseignements supplémentaires éventuels pour un accueil la nuit).
2. Ne pas être inscrit à la semaine 1 du centre de loisirs (du 6 au 10 juillet)
3. S'inscrire au « Camp Fermier (Mini-séjour) » via le portail familles dès 9H00 du 2 au 31 Mai. Inscriptions possibles au-delà de cette date par mail ([acm@fleville.fr](mailto:acm@fleville.fr)) sous conditions.

## ÇA COÛTE COMBIEN ?

	TARIF A*	TARIF B*	TARIF C	TARIF E
QF	Inf. à 500	De 500 à 1000	Supérieur à 1000	Familles non Flévioloises
Tarif	151€	169€75	184€95	205€70
Avec ATL*	101€	119€75	/	155€70

\*Pour profiter de ces tarifs : Il faut avoir déposé le justificatif sur le portail familles avant le 3/07/2026

Ces tarifs comprennent les 4 repas de la journée (réalisés sur place), les activités, l'hébergement et le transport.

Ce tarif se compose du tarif de base « Congé scolaire (semaine de 5 jours) », et du supplément journalier « Mini-camp ». Le coût du mini-séjour sera intégré à la facture du centre de loisirs de Juillet qui sera éditée le 31 Juillet.

Elle sera à régler en totalité\* le 20 Août 2026 selon le mode de paiement choisi.

\*Si vous souhaitez bénéficier d'un échelonnement de paiement, il est à demander à la Trésorerie Principale à Vandoeuvre.

**UN NOUVEAU MINI-CAMP  
TOTALEMENT INÉDIT AVEC  
NOTRE NOUVEAU  
PARTENAIRE :**



**FERME DU PICHET**

### **C'EST QUOI ?**

En trois mots : Nature, déconnexion et artisanat.

Les enfants seront en pleine nature aux côtés des animaux en parfaite autonomie. Des ateliers artisanaux ponctueront les journées entre les préparations des repas, entièrement réalisés par les enfants.

Avant d'aller se coucher, on n'oublie pas la petite veillée. Les nuits se dérouleront sous tentes de 3 ou 4 enfants.

### **IL Y A DES HORAIRES PARTICULIERS ?**

- ⇒ **Lundi 6/07** : Horaires normaux du centre de loisirs  
(Arrivée pour 9H00 au plus tard à la Maison des Associations)
- ⇒ **Vendredi 10/07** : Reprise des enfants à partir de 18H00 à la Maison des Associations



## ESPACE DE CAMPING



## SANITAIRES



Également une cuisine fonctionnelle répondant aux normes sanitaires et une grande salle pouvant servir de réfectoire, de salle d'activité et de solution de repli.

Concernant les activités, les enfants vont réaliser des mottes de beurre et de la farine afin de cuisiner des cookies pour un goûter. Ils vont également pouvoir presser du jus de pomme. Pour finir, des activités plus manuelles, les enfants confectionneront un porte clé et un savon pour ramener à la maison.

Tout ceci sera accompagné de moment de repos et d'activités préparés par les animatrices en charge du camp. Les enfants peuvent également aller voir les animaux de la ferme ou s'amuser dans les « jeux fermiers ».

Des barbecues, des chamallows grillés, des pizzas pour se régaler...



## IL FAUT PRÉPARER QUOI ?

- Sac de couchage & tapis de sol
  - Chaussures légères pour les temps hors activité (repas, veillée...)
  - Une paire de baskets
  - Nécessaire de toilette
  - Une serviette de bain
  - Lampe de poche
  - Un K-way
  - Un pull
  - Une casquette
  - Lunettes de soleil
  - Crème solaire
  - Pyjama chaud (sauf si canicule)
  - Traitements médicaux éventuels, avec ordonnance, placés dans une pochette/trousse nommée
  - Vêtements pour 5 jours adaptés aux activités
  - **Le téléphone portable est toléré mais déconseillé (Il sera éteint durant les activités). L'ACM ne peut garantir qu'il pourra être rechargé. Il sera sous la responsabilité exclusive de l'enfant.**
- Tout autre matériel électronique est strictement interdit**



## SI C'EST ANNULÉ ?

CHUT ! Faut pas le dire, cela va nous porter la poisse ! Mais ci cela arrive à cause de la météo par exemple, le surcoût de 92€25 ne sera pas facturé sauf si le **mini-séjour à débuté, mais un prorata temporis sera effectué sur ce surcoût.**

Dans ce cas, le surcoût est dû et l'enfant sera accueilli normalement au centre de loisirs le lendemain.

Le camp fermier sera maintenu si les inscriptions sont suffisantes

